CHRISTOPHER HAMEL, LABORATOIRE ERIAC

- **Pouvez-vous vous présenter ? Présentez votre parcours ?**

Je suis maître de conférences en philosophie à l'université de Rouen Normandie depuis 2015 ; j'enseigne donc au département de philosophie et poursuis mes recherches à l'ERIAC (EA 4507), tout en étant chercheur associé au Centre Européen des Etudes Républicaines (CEDRE, PSL) et co-porteur d'un axe de recherche dans le cadre du projet ANR EGALIBEX, conduit par Charles Girard (Lyon 3). Quant à mon parcours, je suis un produit de l'université : tout en m'ayant toujours poussé à faire des études, l'environnement familial ignorait tout des classes préparatoires dont l'existence m'avait été signalée par quelques camarades « têtes de classe ». Je ne m'y suis pas engagé par crainte de ne plus pouvoir faire autant de musique que je comptais en faire à l'époque – et j'ai longtemps eu, par après, le sentiment d'avoir fait une erreur stratégique ! J'ai donc commencé mes études de philosophie en DEUG puis en Licence à l'université de Caen (1999-2002), avant de poursuivre à Paris 1 en Maîtrise (2003). J'ai eu la chance de partir en Erasmus à Bologne, en Italie, pour faire un DEA (2004), avant de rentrer en France pour préparer les concours de l'enseignement, CAPES et Agrégation (2005) : pour des raisons tant de concurrence que d'anticipation de l'après-thèse, mon potentiel directeur de thèse refusait de soutenir ma candidature à une allocation de recherche (ce qu'on appelle aujourd'hui un contrat doctoral) si je n'obtenais pas l'un de ces deux concours, qui offrent un parachute non pas doré mais sécurisant tant qu'on ne trouve pas de poste fixe dans l'enseignement supérieur. Même si j'avais pris goût à la recherche, l'obtention de l'agrégation fut cependant le véritable basculement : en plus de faire le métier de mon choix, je devenais fonctionnaire, définitivement protégé contre la précarité et le chômage qui avaient frappé mon entourage familial proche et qui donc m'inquiétaient beaucoup. Mais j'ai finalement obtenu à l'automne 2005 une bourse de thèse, qui m'a permis de travailler à mes recherches dans un contexte confortable et de pouvoir soutenir début 2009. À l'issue de ma thèse, j'ai enseigné comme Attaché d'enseignement et de recherche (ATER) à l'université de Rouen (2010-2011), puis à l'Université du Québec à Montréal (2011), avant d'obtenir deux contrats post-doctoraux au Centre de Théorie Politique de l'ULB, en Belgique, l'un dans le cadre d'un projet ERC-Starting Grant (2011-2013), mené par Justine Lacroix, l'autre comme chargé de recherches au FNRS

(2013-2015), qui est l'équivalent belge du CNRS – sauf que le FNRS propose des post-doctorats, contrairement au CNRS. J'ai interrompu ce dernier contrat post-doctoral en 2015, avec l'obtention de mon poste actuel, à l'université de Rouen, après 5 années à candidater tous azimuts en vain à tous les postes qui se présentaient sur mon profil. Je me permets de le dire parce que la pénurie de postes est telle qu'il faut une obstination presque déraisonnable pour ne pas tout lâcher à ce stade où l'on croit pourtant que le plus dur (agrégation, doctorat, post-doc) a été fait.

- **Quelle est votre thématique de recherche ?**

Je travaille en philosophie politique et morale, sur 3 thématiques distinctes mais liées entre elles :

1) en histoire de la pensée politique et morale aux XVIIe-XVIIIe siècle, je m'intéresse à la manière dont se sont développées les conceptions républicaines de la politique, notamment dans le monde anglophone : que signifie la référence à l'Antiquité dans les écrits politiques des débuts de l'époque moderne ? Quel sens la vertu civique et le souci du bien commun peuvent-ils avoir à l'époque où le lien social est envisagé à partir du paradigme du commerce et de l'intérêt personnel ? Comment comprendre l'usage du concept de droits naturels attachés à l'individu dans des théories visant à créer des espaces de participation politique du peuple ?

2) Cet intérêt pour la manière dont les concepts sont utilisés dans des contextes historiques précis m'a conduit à me pencher sur des questions méthodologiques et épistémologiques en histoire intellectuelle, dans le sillage, mais pas seulement, de ce qu'on appelle « l'École de Cambridge » : qu'est-ce que comprendre le sens d'un texte, d'une institution, ou d'une pratique donnée ? Quel rôle attribuer à l'étude du contexte dans l'effort de compréhension des textes du passé ? Les pamphlets, discours au Parlement et autres écrits de circonstance doivent-ils être abordés comme le sont les ambitieux traités philosophiques ? Peut-on justifier l'usage de catégories étrangères au contexte étudié pour mieux en comprendre la production intellectuelle ?

3) Enfin, je m'intéresse à la question de savoir comment les philosophes politiques contemporains utilisent, dans leurs efforts pour formuler des principes normatifs, ou des critiques de ces principes, les références aux traditions de pensée : qu'il s'agisse du libéralisme, du socialisme ou du républicanisme, quelle fonction joue la référence aux traditions libérale, socialiste ou républicaine ? Est-elle simplement rhétorique et décorative, ou bien essentielle car structurante ? Comment justifier la volonté d'être

fidèle à une tradition quand on cherche avant tout à fournir des outils analytiques et normatifs pour penser les sociétés contemporaines ?

- **Nommé membre junior de l'IUF (Institut Universitaire de France) à compter du 1er octobre 2021 et pour une durée de 5 ans, qu'est-ce qui vous a incité à candidater à cette institution ?**

Ce qui m'a incité à candidater à l'IUF est avant tout le besoin pressent, qui est évidemment ressenti par la grande majorité des collègues, de retrouver du temps pour faire de la recherche. Les maîtres de conférences et professeurs d'université sont censés consacrer la moitié de leur temps à enseigner et l'autre moitié à conduire leur recherche ; mais les effets cumulés d'une part de la rareté des postes fixes, et même temporaires, d'enseignants-chercheurs, qui entraîne une forte augmentation des heures complémentaires pour les titulaires, et d'autre part de l'accroissement, apparemment indéfini, des charges administratives, ont pour conséquence que l'on fait de la recherche quand on peut, c'est-à-dire bien moins de 50% de notre temps. Cela nuit à notre moral mais aussi bien sûr aux universités elles-mêmes : elles sont le lieu où la recherche est censée être conduite principalement dans le système français. De fait, je termine actuellement 2 années de responsabilités de parcours en Master MEEF (dont une avec refonte complète de la maquette qui a consommé un nombre d'heures incalculable), qui elles-mêmes suivaient 2 années de direction de département : 4 ans pendant lesquelles ma recherche fut pour ainsi dire en sommeil – et une bonne partie de mes recherches réalisées dans cette période ont été volées à la nuit et à ma famille.
Je dois ajouter que ce n'est pas sans anxiété que je me réjouis de cette délégation IUF, car la décharge d'enseignement dont je vais bénéficier pendant 5 ans – décharge significative puisqu'il s'agit de 2/3 de mon service annuel normal – est aussi concrètement un nouveau fardeau qui pèse sur un département où nous sommes 6 (et bientôt 5) titulaires à assurer, grâce à de très nombreux chargées de cours extérieurs à l'université, la totalité d'une licence et deux parcours philosophie en Master Recherche (Langues et Sociétés) et en Master MEEF.

- **Comment va s'articuler votre quotidien d'enseignant-chercheur avec ce nouveau statut ?**

La délégation IUF prévoie que je continue d'assurer des cours au département de philosophie et de mener mes recherches de façon active dans l'équipe rouennaise à

laquelle j’appartiens, et c’est une bonne chose, pour la dynamique des équipes. Bien évidemment, je vais aussi profiter du temps libéré pour me lancer dans des recherches de plus longue haleine – celles qui forment le cœur du projet soumis à l’IUF – et mettre en place de brefs séjours de recherche à l’étranger, notamment en Italie et en Angleterre, où je devrai me rendre à la fois pour consulter des ouvrages introuvables en France et travailler à des projets communs avec des collègues sur place. Cette délégation offre aussi bien sûr les conditions de travail idéales pour préparer l’habilitation à diriger des recherches.

En savoir plus

Article : Deux enseignants-chercheurs de l’URN nommés à l’Institut nommés à l’Institut Universitaire de France

Site du laboratoire de l’ERIAC

Publié le : 2021-10-06 16:31:33